

## REGLEMENT DU VIDE GRENIER

**Samedi 2 septembre 2023**

Entrée gratuite pour le public.

1- Cette manifestation s'adresse aux particuliers, aux collectionneurs et aux associations régies sous la loi de 1901.

2- L'association se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre public.

3- L'autorisation d'exposer sera obtenue que lorsque le bulletin d'inscription complété, daté, signé et accompagné du règlement, sera enregistré par l'association. Aucune inscription ne sera possible sans paiement préalable.

4- Les objets déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse, de vol ou autre préjudice.

5- Les exposants seront reçus à partir de **7H00 le matin**.

6- Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de **9H00**, et à **ne pas remballer avant 17H00**.

Sur place, vous trouverez la buvette et une petite restauration.

7- Le tarif des emplacements :

Le prix de l'emplacement sans table est de 4,00 € / ml.

Le prix de l'emplacement de 3 ml avec table est de 15,00 €.

**ATTENTION !!!! Nombre de tables limité, premiers inscrits = premiers servis.**

8- **Aucun remboursement ne sera effectué pour toute annulation.**

9- La manifestation se déroulant en extérieur, si les conditions météorologiques sont mauvaises, l'association se réserve le droit d'annuler la manifestation, Les exposants **ne seront pas remboursés** de leurs frais d'inscription.

10- Toute personne inscrite devra fournir une photocopie de sa pièce d'identité.

11- Chaque exposant devra laisser son emplacement propre après la manifestation.

12- L'accès des véhicules sur le site est autorisé uniquement pour le déballage et le remballage de vos articles.

**A 8H45 dernier délai, les exposants devront garer leur véhicule sur les parkings extérieurs.**

**Merci d'adresser votre bulletin d'inscription signé et accompagné de votre règlement avant le 28/08/2023 à :**

**ASSOCIATION DE QUARTIER DU CAP HORN  
44 rue Auguste Goy 29000 QUIMPER**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez envoyer un mail à l'association à **contact@cap-horn.info**

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 28/08/2023**